

G7 d'Évian: les entreprises haussent le ton, Genève sort enfin de son silence

Inquiétudes À moins de deux mois du sommet, la FER réclame des garanties concrètes face aux risques de débordements. L'État promet désormais dialogue et coordination. Mais aucune décision n'a été prise concernant l'interdiction ou non de la tenue de manifestations.

Aymeric Dejardin-Verkinder
Judith Monfrini

À moins de deux mois du G7 d'Évian, la pression monte à Genève. Inquiets des possibles répercussions du sommet sur la sécurité et l'activité économique dans le canton, les milieux patronaux durcissent le ton. En réponse, le Conseil d'État, par l'intermédiaire du Département des institutions et du numérique (DIN), se veut rassurant.

Mardi, la Fédération des entreprises romandes (FER Genève), soutenue par 31 associations, a interpellé une nouvelle fois le Canton, reprochant aux autorités genevoises d'être restées muettes après un courrier envoyé le 24 mars dernier.

«Nous déplorons vivement ce silence, qui laisse songeur quant à la considération témoignée aux acteurs du tissu économique cantonal», lance Arnaud Bürgin, directeur général de la FER Genève. Pour la faitière pa-



Le souvenir est encore vif. En 2003, en marge du G8, des casseurs avaient pillé des magasins de la ville, comme ici celui de la marque Lacoste, à la place de la Fusterie, dans les Rues-Basses. Laurent Guiraud

tronale, les craintes se sont encore renforcées ces dernières semaines. En ligne de mire: les mobilisations annoncées à Genève les 13 et 14 juin, mais aussi la mise en ligne, sur le site d'ex-

trême gauche renverse.co, d'une carte interactive recensant certaines entreprises et associations du canton.

Aux yeux des représentants de l'économie genevoise, ces élé-

ments réveillent un souvenir encore vif: celui des violences survenues en marge du G8 de 2003.

La FER réitère ainsi trois demandes principales auprès de l'État: l'interdiction de toute ma-

nifestation du 10 au 21 juin, la mise en place de protections physiques pour les entreprises et la création d'un mécanisme d'indemnisation rapide.

Le patronat genevois exige également la fermeture de la carte interactive, estimant que son contenu pourrait relever de la provocation publique au crime ou à la violence au sens du Code pénal suisse.

«Pleinement mobilisé»

Face à cette charge, le Conseil d'État a finalement réagi. Dans une réponse transmise à notre rédaction mercredi, le Département des institutions et du numérique affirme suivre «de près» l'organisation du sommet par la France et se dit «pleinement mobilisé» depuis plusieurs mois, en coordination avec ses partenaires, notamment les autorités françaises.

Le DIN assure comprendre les inquiétudes exprimées et annonce qu'il prendra contact

avec la FER pour permettre «un échange approfondi sur ces enjeux».

Perturbations sur les routes

Le département de Carole-Anne Kast reconnaît par ailleurs que des perturbations sont attendues, en particulier sur les axes routiers ainsi qu'aux points de passage frontaliers, avec un pic prévu autour des journées du 15 au 17 juin.

Concernant les manifestations annoncées, aucune décision n'a encore été prise, y compris pour celle du 14 juin, ajoute-t-il. Le Conseil d'État rappelle à cet égard son attachement aux libertés fondamentales et indique que toute décision sera fondée sur une évaluation «rigoureuse et actualisée» des risques.

Enfin, le Canton réaffirme sa volonté d'assurer la sécurité de la population tout en limitant autant que possible les conséquences de cet événement sur la vie quotidienne à Genève.